

SEPTEMBRE 2021 FLASH INFOS



LE BULLETIN MUNICIPAL DE CONDÉ SUR VESGRE

Mairie et Agence Postale Communale : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé sur Vesgre
Tél : 01 34 87 04 30 - Fax : 01 34 87 01 75

Horaires d'ouverture mairie :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00
Permanence des adjoints : sur rendez-vous

Horaires agence communale :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
14h00 - 17h30
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00

BONNE RENTRÉE À TOUS, PETITS ET GRANDS !



COMMUNICATION DU SIVOM ABC

Le SIVOM ABC, syndicat intercommunal composé de 18 élus issus de nos 3 communes (Adainville Bourdonné Condé) ayant pour charge la gestion des écoles, l'accueil post et péri-scolaire, le transport des élèves de primaire, la restauration scolaire, la gestion de la salle polyvalente et l'assainissement collectif, communique les informations suivantes concernant la rentrée des classes sur nos trois écoles :

Rentrée le jeudi 2 septembre 2021.

Composition de notre RPI pour cette rentrée 2021/2022 :

- ✓ **Adainville :** 3 classes CE2, CM1, CM2, direction Mme GEORGES
- ✓ **Bourdonné :** 3 classes de maternelle, direction Mme POUPART
- ✓ **Condé :** 2 classes CP, CE1, direction Mme MOUTIER

Les effectifs seront communiqués lors du prochain flash.





TRANSPORTS SCOLAIRES

Horaires de passage des bus

Matin :

Eglise de Bourdonné	7h55
La Pillaiserie Condé	8h04
Le Breuil Condé	8h07
Ecole Condé	8h11/8h40
Le Tabor Adainville	8h14
La Jaunière Adainville	8h24
Ecole Adainville	8h28
Le Breuil Adainville	8h33
Ecole de Bourdonné	8h45

Soir :

Ecole Adainville	16h28/17h23
La Pillaiserie	17h15
Le Breuil Condé	17h18
Ecole Condé	16h40/17h
Le Tabor Adainville	17h30
La Jaunière Adainville	17h26
Ecole de Bourdonné	16h50

Carte de bus pour le ramassage scolaire du RPI : toutes les informations sur le portail famille. Vous recevrez votre carte à domicile par voie postale.

SALLE ABC

Les travaux de la salle intercommunale ABC 3 rue des Brières à Condé sur Vesgre sont enfin achevés ! La salle peut à nouveau être louée pour vos festivités **à partir du 1er septembre**.

Renseignements et réservations :

SIVOM ABC 01 30 88 04 88 ou abc_sivom@orange.fr

VACCINATION ANTI-COVID 19

Réouverture du centre de vaccination COVID-19 de Houdan : après une courte interruption en août, le centre de vaccination rue d'Epéron à HOUDAN est ouvert depuis le 23 août à 10 h. Inscriptions sur doctolib

RECENSEMENT MILITAIRE

Les garçons et filles de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser dans les 3 mois après leur anniversaire. Pour ce faire, il faut se présenter en mairie du domicile ou au Consulat en cas de résidence à l'étranger, avec une pièce d'identité en cours de validité.

Il vous sera remis une attestation qui vous sera demandée pour les inscriptions à différents examens : CAP, BEP, BAC..., permis de conduire, conduite accompagnée...

SIEED

La collecte des encombrants aura lieu le **jeudi 2 septembre 2021**.

Nous vous demandons de sortir vos encombrants mercredi après midi pour ne pas encourager la maraude. Ne sont pas collectés : pneus, gravats, batteries, huiles, peintures, liste précise des produits non collectés sur le site du SIEED

LE SIAEP FR INFORME

Pour protéger ses appareils d'éventuelles variations de pression sur le réseau d'eau potable, il est recommandé d'équiper sa maison d'un réducteur de pression.

En protégeant les groupes de sécurité, la pose de cet équipement contribuera à prolonger la durée de vie de vos appareils ménager utilisant l'eau de la ville, chauffe-eau, chaudière... et à **réaliser des économies sur vos factures** en limitant les fuites.

Des travaux sur le réseau, renouvellement de canalisations, maintenance, contrôle des équipements de défense incendie, prélèvements occasionnels sont des événements ponctuels qui peuvent créer des instabilités de pression d'eau sur le réseau.

POUR BIEN VIVRE À CONDÉ SUR VESGRE : MODE D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX CONDÉENS, RAPPEL POUR TOUS

Par arrêtés préfectoraux et communaux sont établies les règles qui permettent de cohabiter en bonne harmonie.



Le bruit : il est interdit d'utiliser des engins à moteur (thermique ou électrique) le dimanche et les jours fériés.

Horaires durant lesquels il est possible de faire usage d'engins à moteur :

- ✓ du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- ✓ le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Musique, fêtes privées : devient du tapage nocturne à partir de 22 h, passible de verbalisation.

Les chiens : les espaces publics, y compris le tour de l'étang, ne sont pas des « crottoirs »

Les propriétaires de chiens doivent respecter les règles suivantes : on ramasse les déjections de son chien, on le tient en laisse partout sur la voie publique et il ne doit pas se baigner dans l'étang. Les chiens ne sont pas admis sur le terrain multisports.

Et dans son jardin, on ne laisse pas son chien aboyer à tort et à travers.

Les haies et végétaux doivent être maîtrisés et ne pas empiéter sur la voie publique ou sur les limites de propriété.



Les feux : les feux de jardin sont interdits toute l'année. Les déchets doivent être recyclés ou conduits en déchetterie.

Les poubelles : les bacs ordures ménagères ou les sacs déchets verts doivent être sortis la veille de la collecte.

Pour les quartiers équipés de collecteurs enterrés

et les collecteurs de verre : il est interdit de déposer des déchets à côté des collecteurs ou d'ouvrir les trappes latérales pour déposer ses sacs. La manipulation des trappes étant parfois difficile, il ne faut pas confier cette tâche aux enfants.



Le respect de l'environnement, c'est ne pas déposer de déchets, quels qu'ils soient, en dehors des endroits prévus à cet effet, c'est aussi respect des végétaux, des équipements et bâtiments publics. Les dégradations du mobilier urbain et des signalétiques coûtent cher à la collectivité, ce sont nos impôts qui financent les travaux de remise en état, quand elle est possible. Dernièrement, le lavoir communal a subi des dégradations importantes, toiture, tags sur les murs et la charpente. Ce patrimoine historique mérite mieux... **Condé mérite mieux.**

Chasse :

La saison de chasse reprend à partir du 19 septembre 2021 à 9 h et jusqu'au 28 février 2022 à 18 h.

Les secteurs de chasse sont signalés par des pancartes, tenez en compte pour vous promener en forêt en toute sécurité.

MANIFESTATIONS :

Course cycliste **VELOTEAM 78** dimanche 5 septembre 2021 durant la matinée. Circuit formant une boucle empruntant la rue de la poterie et la rue de la Vesgre à Condé vers Adainville.



Forum des associations samedi 11 septembre 2021 de 14 h à 18 h à la salle ABC 3 rue des Brières Condé sur Vesgre.

Venez découvrir les activités proposées par nos associations locales et inscrivez vous.

FESTIVAL DE MUSIQUE

samedi 18 septembre parc du Douaire à Boissets de 14 h à 23 h 30

Concerts gratuits cc-payshoudanais.fr





Communauté de communes
du Pays Houdanais

FESTIVAL de MUSIQUE

**SAMEDI 18
septembre**

**CONCERTS
GRATUITS**

**Parc du
Douaire
Boissets**

**de 14h
à 23h30**

12 national et régional
30 ans
10000 visiteurs

9ème
Edition

THE PEPPER SALT

APPEL D'AIR

THE ROCKET MEN
tribute to ELTONJOHN

ORIGIN'ELLES
and FRIENDS

FOCUSS

Dans le respect des protocoles et
consignes sanitaires en vigueur

WWW.CC-PAYSHOUDANAIS.FR



WORLD CLEANUP DAY

Le samedi 18 septembre, plus d'infos ?

A.M.E. 06 03 51 19 23 ou ame-conde@laposte.net

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dimanche 19 septembre de 10 h à 18 h à l'église St Germain de Condé sur Vesgre.

Visites commentées de l'église complétées par une exposition sur la vie quotidienne dans les Yvelines illustrée par des cartes postales anciennes de la Belle Epoque 1890-1920 des archives Départementales et des cartes originales issues de collections privées. Entrée libre et gratuite, tout public.

BOURSE D'ÉCHANGE DE PLANTES

Samedi 2 octobre 2021 de 14 h à 18 h sous le préau de l'ancienne école près de la mairie 37 rue de la Vesgre, accès libre et gratuit pour tous les jardiniers amateurs, débutants ou chevronnés. Tables et bancs mis à disposition des participants.

Renseignements auprès de Mme Lion au 06 42 56 94 33.

FR
MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité



PATRIMOINE POUR TOUS

www.journeesdupatrimoine.fr | #JOURNÉSDUPATRIMOINE

Levez les yeux ! Vendredi 17 septembre Journée dédiée aux scolaires



VOUS NOUS ENSEMBLE AVEC VOUS !

(Groupe politique d'opposition)